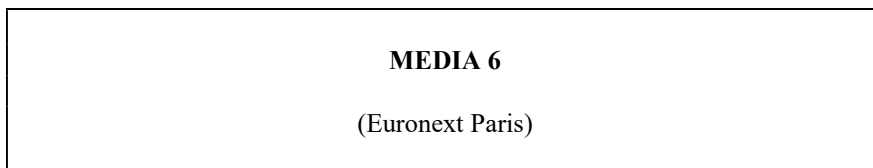


221C0964  
FR0000064404-OP013-AS08

4 mai 2021

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifié visant les actions de la société.



**Complément à D&I 221C0693 du 1<sup>er</sup> avril 2021**

1. Le 4 mai 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société MEDIA 6 en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifié déposé, le 1<sup>er</sup> avril 2021, par la Banque Neuflyze OBC, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Vasco<sup>1</sup>, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Crowe HAF, représenté par Monsieur Olivier Grivillers, mandaté, le 8 mars 2021, par le conseil d'administration de la société MEDIA 6 en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>, et II du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifié (en application de l'article 261-1-1 I et III du règlement général, l'Autorité des marchés financiers ne s'est pas opposée à cette nomination), et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société MEDIA 6 en application des dispositions de l'article 231-19, 4<sup>o</sup> du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres MEDIA 6 sont applicables.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Bernard Vasseur.